

# Étude des crédits 2025-2026

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU 2<sup>E</sup> GROUPE D'OPPOSITION

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Volet Solidarité sociale et  
Action communautaire



Table des matières des questions non répondues - Renseignements particuliers du 2e groupe de l'opposition (SSAC)

Renseignements particuliers (ZRP-SSAC) 2025-2026			
Numéro interne TBM	Question non répondue (QNR)	Explications pour la question non répondue, la réponse à la question sera transmise par ou est incluse dans :	
S2RP11	oui	La question est transférée au volet Emploi	Fournir l'entente pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes conclut avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2021-2022, la reddition de comptes détaillée au MIDI, le détail des dépenses et les résultats.
S2RP13	oui	La question est non pertinente pour l'Étude des crédits.	Liste des études et rapports concernant le financement des organismes communautaires.
S2RP14	oui	La question est non pertinente pour l'Étude des crédits.	Liste des études et rapports concernant la problématique de l'itinérance qui ont débuté, se sont déroulés ou se sont terminés pour l'année en cours.
S2RP22	oui	Le ministère de la Santé et des Services sociaux	Total des sommes dépensées pour le Programme de récupération en super-marchés afin de soutenir la prestation de services d'aide alimentaire, ventilé par région et par MRC. Estimation de la valeur des produits effectivement redistribués aux usagers des services d'aide alimentaire.
S2RP23	oui	Le ministère de la Santé et des Services sociaux	Nombre de demandes d'aide alimentaire pour l'année en cours, ventilé par région et par MRC. Préciser le nombre de personnes en ayant bénéficié, ventilé par région et par MRC.
S2RP24	oui	Le ministère de la Santé et des Services sociaux	Estimation des nouveaux bénéficiaires d'aide alimentaire au Québec, ventilé par région et par MRC.
S2RP26	oui	La question est non pertinente pour l'Étude des crédits.	Considérant la distinction entre la couverture des besoins de base et la sortie de la pauvreté, fournir la liste des indices ou indicateurs suivis permettant de suivre ou mesurer la sortie de la pauvreté au Québec. Préciser la source scientifique ou autre de ces indices ou indicateurs.
S2RP27	oui	La question est transférée au volet Emploi et la réponse se trouve à la question E2RP01.	Total des sommes versées à titre de dommages et intérêts par le ministère à la suite de poursuites judiciaires dans lesquelles il était représenté par le procureur général du Québec. Lister les 10 causes ayant entraîné les plus grandes sommes.



Renseignements particuliers (2RP-SSAC) 2025-2026	
Numéro interne TBM	
S2RP01	Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente.
S2RP02	Argent neuf disponible pour de nouvelles initiatives 2024-2025 qui n'existaient pas l'année précédente.
S2RP03	Total des sommes dépensées pour analyser l'opportunité de mettre en place un « revenu minimum garanti » ou « Revenu de citoyenneté » ou autre mécanisme de versement d'une prestation financière universelle visant à combler des besoins de base plus étendus que l'aide de dernier recours actuellement en place. Ventiler par catégorie de dépense et fournir une description sommaire pour chaque projet effectué.
S2RP04	Nombre de prestataires d'aide de dernier recours. Ventiler par catégorie, par région et par MRC. a) Préciser le nombre d'agents chargés du suivi des dossiers d'aide de dernier recours, ventilé par région et par MRC. b) Préciser le nombre d'avis de décision émis. Ventiler par catégorie. c) Préciser le nombre d'agents chargés de la révision des décisions contestées.
S2RP05	Nombre d'avis de réclamation émis.
S2RP06	Montant annuel récupéré à la suite d'un avis de réclamation.
S2RP07	Coût administratif moyen du traitement d'un dossier d'aide de dernier recours.
S2RP08	Nombre et pourcentage des décisions contestées renversées à la suite d'une révision administrative, ventilé par catégorie.
S2RP09	Nombre et pourcentage des décisions contestées qui ont été maintenues en révision administrative, mais renversées par le tribunal administratif du Québec.
S2RP10	Nombre d'appels au pouvoir discrétionnaire du ministre en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Préciser le pourcentage de ces appels qui a fait l'objet d'une décision favorable.

Renseignements particuliers (2RP-SSAC) 2025-2026	
Numéro interne TBM	
S2RP12	Nombre de prestataires d'aide de dernier recours (et pourcentage) ayant subi des coupures dans le cadre du programme Objectif emploi, ventilé par région et par morif.
S2RP15	Dans les investissements à l'action communautaire autonome, quels montants (en chiffres et en pourcentage) ont été investis pour des projets vs à la mission.
S2RP16	Détailler les sommes annoncées par le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), en précisant les montants prévus selon les programmes des ministères et organismes gouvernementaux et selon les modes de financement (mission globale, projets et ententes de service ou spécifiques).
S2RP17	Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS ou ADS+) ?
S2RP18	Liste des programmes ou initiatives du ministère qui prévoient une indexation au financement, dans les domaines de la solidarité sociale et de l'Action communautaire autonome. Préciser les grandes lignes des barèmes sur lesquels le ministère s'appuie pour prévoir ou non une indexation.
S2RP19	Liste des critères sur lesquels le ministère s'appuie pour octroyer du financement à la mission versus un financement par projet.
S2RP20	Total des sommes allouées afin de soutenir les organismes communautaires dans l'acquisition ou la construction de locaux ou de bâtiments à titre de propriétaire ou de co-propriétaire, de même que dans la maintenance de bâtiments dont les organismes sont propriétaire ou co-propriétaire, ventilé par région. Ventiler par catégories de dépenses.
S2RP21	Total des sommes allouées pour la prestation de services d'aide alimentaire, ventilé par région et par MRC. Ventiler par type de dépenses, incluant si c'est un financement à la mission ou autre.

Numéro interne TBM	Renseignements particuliers (2RP-SSAC) 2025-2026
S2RP25	Total des sommes allouées pour soutenir les organismes communautaires dans leurs moyens pour assurer de meilleures conditions de travail au personnel œuvrant dans le milieu communautaire, ventilé par grande catégorie d'organisme, par région et par MRC.
S2RP28	Total des sommes allouées et nombre de demandes faites pour la prestation spéciale pour la grossesse, pour la prestation spéciale pour l'allaitement et pour le soutien à l'achat de préparations pour nourrissons, ventilé par mesure, par programme (aide sociale ou solidarité sociale) et pour 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.
	Nombre de rencontre entre le MESS et le MSSS en vu de la mise en œuvre des programmes découlant du projet de loi 71.
	Prévision du nombre de professionnels de la santé qui seront sollicités par la mise en œuvre du projet de loi 71 excluant les médecins.
	Prévision détaillée des sommes qui seront nécessaires pour financer la mise en œuvre du projet de loi 71.
	Prévision des économies générées par le MESS à la suite de la mise en œuvre du projet de loi 71.
S2RP29-36	Prévision des coûts pour la mise en place des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
	Échéancier de mise en œuvre des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
	Prévision des couts pour la mise en place des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
	Échéancier de mise en œuvre des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-01

**Titre :**

Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente.

**Exposé et statistiques :**

Sur la base du niveau de services réalisés en 2023-2024, des dépenses supplémentaires en transfert de 178,4 M\$ associées aux programmes d'assistance sociale et au Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens, ont été nécessaires au Ministère, en 2024-2025, pour couvrir le même niveau de services.

Aucune dépense budgétaire supplémentaire n'est prévue en rémunération et en fonctionnement pour 2024-2025.

SOURCE : DGRFC-DEBF-SEB  
COLLABORATION : s. o.  
VALIDATION : s. o.  
DATE : 25 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-02

**Titre :**

Argent neuf disponible pour de nouvelles initiatives 2024-2025 qui n'existaient pas l'année précédente.

**Exposé et statistiques :**

**Exercice financier 2024-2025**

De nouvelles mesures relatives au volet « Solidarité sociale et action communautaire » du portefeuille Emploi et Solidarité sociale ont été annoncées dans le Plan budgétaire du 12 mars 2024 afin de :

- Appuyer financièrement les Banques alimentaires du Québec : 40,0 M\$ sur 2 ans à compter de 2024-2025;
- Maintenir l'appui financier aux Alliances pour la solidarité : 89,8 M\$ sur 5 ans à compter de 2024-2025;
- Poursuivre le Programme de soutien à l'action bénévole : 12,0 M\$ en 2024-2025;
- Maintenir le financement des carrefours jeunesse-emploi : 21,9 M\$ sur 3 ans à compter de 2024-2025;
- Mettre en place des initiatives porteuses en matière de lutte contre la pauvreté : 14,0 M\$ sur 5 ans à compter de 2024-2025;
- Introduire un supplément de revenus de travail aux prestataires d'aide sociale et de solidarité sociale : 10,0 M\$ sur 5 ans à compter de 2024-2025;
- Soutenir les Jardins de solidarité : 0,5 M\$ sur 3 ans à compter de 2024-2025.

De plus, dans le cadre du Point sur la situation économique et financière du Québec d'automne 2024, le gouvernement a annoncé, compter de 2024-2025, un montant de 9,8 M\$ sur 5 ans pour la mesure « Augmenter les suppléments de revenu de travail pour les prestataires d'assistance sociale ».

SOURCE : DGRFC-DEBF-SEB  
COLLABORATION : S. o.  
VALIDATION : S. o.  
DATE : 31 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-03

**Titre :**

Total des sommes dépensées pour analyser l'opportunité de mettre en place un « revenu minimum garanti » ou « Revenu de citoyenneté » ou autre mécanisme de versement d'une prestation financière universelle visant à combler des besoins de base plus étendus que l'aide de dernier recours actuellement en place. Ventiler par catégorie de dépense et fournir une description sommaire pour chaque projet effectué.

**Exposé et statistiques :**

Aucune ressource n'a été accordée en 2024-2025 à l'analyse de l'opportunité de mettre en place un « revenu minimum garanti » ou « Revenu de citoyenneté » ou autre mécanisme de versement d'une prestation financière universelle visant à combler des besoins de base plus étendus que l'aide de dernier recours actuellement en place.

SOURCE : Direction de la recherche (DGGAP)  
COLLABORATION : SSSAP-DPAS  
VALIDATION : S. o.  
DATE : 12 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-04

### Titre :

Nombre de prestataires d'aide de dernier recours. Ventiler par catégorie, par région et par MRC.

- a) Préciser le nombre d'agents chargés du suivi des dossiers d'aide de dernier recours, ventilé par région et par MRC.
- b) Préciser le nombre d'avis de décision émis. Ventiler par catégorie.
- c) Préciser le nombre d'agents chargés de la révision des décisions contestées.

### Exposé et statistiques :

**Nombre de prestataires d'aide de dernier recours. Ventiler par catégorie, par région et par MRC**

La réponse est présentée en annexe.

- a) **Préciser le nombre d'agents chargés du suivi des dossiers d'aide de dernier recours, ventilé par région et par MRC.**

Au 22 janvier 2025, on dénombre 1 186 agents d'aide socio-économique chargés du suivi des dossiers d'aide financière de dernier recours.

**Nombre d'agents d'aide socio-économique réguliers et occasionnels des Directions générales de Services Québec, des Directions générales Évolution des lignes d'affaires, conformité, enquêtes et clientèle issue de l'immigration et de la Direction générale principale des services téléphoniques, par région administrative**

Région administrative	2024-2025 (au 22 janvier 2025)
01. Bas-Saint-Laurent	22
02. Saguenay-Lac-Saint-Jean	50
03. Capitale-Nationale	86
04. Mauricie	90
05. Estrie	58
06. Île-de-Montréal	364
07. Outaouais	77
08. Abitibi-Témiscamingue	9
09. Côte-Nord	8
10. Nord-du-Québec	20
11. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	58
12. Chaudière-Appalaches	50
13. Laval	35
14. Lanaudière	69
15. Laurentides	65
16. Montérégie	98
17. Centre-du-Québec	27
<b>Total</b>	<b>1 186</b>

**b. Nombre d'avis de décision émis. Ventiler par catégorie**

Au 31 décembre 2024, 8 787 décisions en révision avaient été émises depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024.

<b>DÉCISIONS EN RÉVISION EN 2023-2024</b>	
<b>Catégorie</b>	<b>Nombre total</b>
Aide financière de dernier recours	7 320
Révision médicale	1 467
<b>TOTAL</b>	<b>8 787</b>

**c. Nombre d'agents chargés de la révision des décisions contestées**

Au 31 décembre 2024, 30,2 ETC avaient été utilisés pour la révision des décisions contestées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale  
COLLABORATION : Direction de l'analyse et de l'information de gestion  
Direction générale du recouvrement, des recours et de la qualité des services  
Direction générale des ressources humaines  
VALIDATION : S. o.  
DATE : 7 mars 2025

## Nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le programme et la région<sup>1</sup> - avril 2024 à décembre 2024 –

<b>Total Assistance sociale</b>															<b>Ensemble du Québec</b>				
	01 - Bas-Saint-Laurent	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	03 - Capitale-Nationale	04 - Mauricie	05 - Estrie	06 - Montréal	07 - Outaouais	08 - Abitibi-Témiscamingue	09 - Côte-Nord	10 - Nord-du-Québec	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12 - Chaudière-Appalaches	13 - Laval	14 - Lanaudière	15 - Laurentides	16 - Montérégie	17 - Centre-du-Québec	Région inconnue	
avril 2024	5 910	8 069	17 938	11 371	16 685	108 380	13 173	3 858	1 965	894	3 363	8 825	12 147	13 290	15 472	36 462	8 566	201	286 569
mai 2024	5 873	8 050	17 957	11 373	16 749	110 182	13 262	3 869	1 958	893	3 347	8 814	12 219	13 326	15 436	36 460	8 567	211	288 546
juin 2024	5 857	8 041	17 998	11 380	16 668	110 293	13 241	3 875	1 957	882	3 325	8 822	12 251	13 324	15 324	36 587	8 528	203	288 556
juillet 2024	5 820	8 014	18 079	11 446	16 738	110 652	13 271	3 869	1 940	885	3 311	8 829	12 335	13 363	15 446	36 602	8 545	197	289 342
août 2024	5 868	8 021	18 128	11 508	16 726	110 277	13 297	3 882	1 947	884	3 315	8 881	12 404	13 455	15 506	36 685	8 623	201	289 608
septembre 2024	5 852	7 988	18 214	11 519	16 744	109 161	13 233	3 860	1 943	892	3 322	8 811	12 479	13 554	15 466	36 349	8 536	193	288 116
octobre 2024	5 741	7 938	17 915	11 411	16 619	106 212	13 178	3 808	1 918	894	3 303	8 774	12 225	13 423	15 340	35 922	8 384	187	283 192
novembre 2024	5 772	7 962	17 921	11 408	16 641	105 545	13 236	3 828	1 926	887	3 314	8 847	12 281	13 579	15 367	35 953	8 376	190	283 033
décembre 2024	5 816	7 985	17 955	11 470	16 772	105 124	13 324	3 851	1 930	885	3 319	8 932	12 343	13 704	15 509	35 984	8 393	194	283 490

### Programme objectif emploi

	01 - Bas-Saint-Laurent	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	03 - Capitale-Nationale	04 - Mauricie	05 - Estrie	06 - Montréal	07 - Outaouais	08 - Abitibi-Témiscamingue	09 - Côte-Nord	10 - Nord-du-Québec	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12 - Chaudière-Appalaches	13 - Laval	14 - Lanaudière	15 - Laurentides	16 - Montérégie	17 - Centre-du-Québec	Région inconnue	Ensemble du Québec
avril 2024	104	191	544	253	444	2 089	475	78	49	19	74	229	359	372	351	830	250	1	6 712
mai 2024	108	194	572	257	467	2 161	505	82	55	17	75	214	369	382	340	852	265	4	6 919
juin 2024	101	194	559	266	464	2 192	517	70	53	16	65	207	364	377	339	875	269	4	6 932
juillet 2024	102	186	603	279	479	2 208	547	75	48	15	68	219	382	352	361	908	287	2	7 119
août 2024	124	197	648	285	520	2 281	569	82	46	11	64	229	398	367	400	972	341	2	7 536
septembre 2024	124	200	683	300	556	2 401	579	87	47	9	71	252	414	387	413	1 011	353	2	7 889
octobre 2024	102	188	620	279	533	2 361	573	78	48	10	67	256	380	369	388	960	288	1	7 501
novembre 2024	95	197	649	260	533	2 396	585	90	49	11	66	262	384	397	397	961	286	2	7 620
décembre 2024	99	214	691	272	547	2 449	606	98	42	8	75	277	414	428	421	973	293	2	7 909

### Programme d'aide sociale

	01 - Bas-Saint-Laurent	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	03 - Capitale-Nationale	04 - Mauricie	05 - Estrie	06 - Montréal	07 - Outaouais	08 - Abitibi-Témiscamingue	09 - Côte-Nord	10 - Nord-du-Québec	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12 - Chaudière-Appalaches	13 - Laval	14 - Lanaudière	15 - Laurentides	16 - Montérégie	17 - Centre-du-Québec	Région inconnue	Ensemble du Québec
avril 2024	2 406	3 728	8 869	6 046	8 485	78 991	7 616	1 804	892	561	1 355	3 802	7 555	6 820	7 853	19 917	4 498	67	171 265
mai 2024	2 359	3 709	8 885	6 070	8 536	80 753	7 706	1 822	891	563	1 347	3 823	7 623	6 850	7 824	19 907	4 483	80	173 231
juin 2024	2 371	3 706	8 948	6 080	8 488	80 914	7 677	1 845	889	552	1 347	3 828	7 665	6 843	7 741	20 040	4 463	73	173 470
juillet 2024	2 348	3 700	8 358	6 133	8 545	81 358	7 689	1 833	883	552	1 336	3 848	7 733	6 921	7 838	20 085	4 479	70	174 375
août 2024	2 380	3 711	9 041	6 193	8 501	81 009	7 716	1 843	892	554	1 344	3 891	7 785	6 980	7 888	20 107	4 505	68	174 408
septembre 2024	2 380	3 682	9 102	6 221	8 531	79 859	7 650	1 828	895	567	1 353	3 831	7 829	7 049	7 884	19 771	4 418	57	172 907
octobre 2024	2 312	3 649	8 874	6 151	8 450	77 111	7 595	1 796	874	567	1 337	3 811	7 615	6 930	7 803	19 420	4 358	53	168 706
novembre 2024	2 341	3 661	8 858	6 149	8 486	76 464	7 633	1 799	881	560	1 358	3 877	7 675	7 040	7 839	19 481	4 369	53	168 524
décembre 2024	2 390	3 672	8 865	6 201	8 586	76 033	7 687	1 824	882	553	1 356	3 939	7 721	7 147	7 978	19 514	4 382	54	168 784

### Programme de solidarité sociale

	01 - Bas-Saint-Laurent	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	03 - Capitale-Nationale	04 - Mauricie	05 - Estrie	06 - Montréal	07 - Outaouais	08 - Abitibi-Témiscamingue	09 - Côte-Nord	10 - Nord-du-Québec	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12 - Chaudière-Appalaches	13 - Laval	14 - Lanaudière	15 - Laurentides	16 - Montérégie	17 - Centre-du-Québec	Région inconnue	Ensemble du Québec
avril 2024	743	848	1 777	1 032	1 663	6 743	1 130	486	202	90	457	1 024	1 097	1 462	1 703	3 768	877	27	25 129
mai 2024	739	853	1 764	1 034	1 668	6 740	1 110	482	199	91	462	1 010	1 090	1 455	1 714	3 756	877	27	25 071
juin 2024	733	860	1 760	1 022	1 664	6 699	1 106	476	203	93	464	1 014	1 088	1 448	1 696	3 756	866	26	24 974
juillet 2024	717	863	1 749	1 022	1 673	6 661	1 096	483	204	100	461	1 005	1 072	1 436	1 691	3 714	863	23	24 833
août 2024	709	855	1 737	1 018	1 672	6 626	1 086	489	203	98	458	1 012	1 068	1 440	1 685	3 724	866	25	24 771
septembre 2024	710	841	1 734	1 005	1 645	6 591	1 073	480	197	96	454	990	1 065	1 438	1 649	3 701	854	25	24 548
octobre 2024	707	839	1 742	998	1 623	6 471	1 086	468	202	94	458	962	1 057	1 444	1 631	3 657	832	27	24 298
novembre 2024	718	850	1 737	1 019	1 622	6 436	1 100	474	203	96	455	959	1 061	1 452	1 624	3 656	831	28	24 321
décembre 2024	718	847	1 757	1 023	1 633	6 388	1 112	478	207	98	449	965	1 062	1 447	1 616	3 644	835	31	24 310

### Programme de revenu de base<sup>2</sup>

	01 - Bas-Saint-Laurent	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	03 - Capitale-Nationale	04 - Mauricie	05 - Estrie	06 - Montréal	07 - Outaouais	08 - Abitibi-Témiscamingue	09 - Côte-Nord	10 - Nord-du-Québec	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12 - Chaudière-Appalaches	13 - Laval	14 - Lanaudière	15 - Laurentides	16 - Montérégie	17 - Centre-du-Québec	Région inconnue	Ensemble du Québec
avril 2024	2 657	3 302	6 748	4 040	6 093	20 557	3 952	1 490	822	224	1 477	3 770	3 136	4 636	5 565	11 947	2 941	106	83 463
mai 2024	2 667	3 294	6 736	4 012	6 078	20 528	3 941	1 483	813	222	1 463	3 767	3 137	4 639	5 558	11 945	2 942	100	83 325
juin 2024	2 652	3 281	6 731	4 012	6 052	20 488	3 941	1 484	812	221	1 449	3 773	3 134	4 656	5 548	11 916	2 930	100	83 180
juillet 2024	2 653	3 265	6 703	4 012	6 041	20 425	3 939	1 478	805	218	1 446	3 757	3 148	4 654	5 556	11 895	2 916	104	83 015
août 2024	2 655	3 258	6 702	4 012	6 033	20 361	3 926	1 468	806	221	1 449	3 749	3 153	4 668	5 533	11 882	2 911	106	82 893
septembre 2024	2 638	3 265	6 695	3 993	6 012	20 310	3 931	1 465	804	220	1 444	3 738	3 171	4 680	5 520	11 866	2 911	109	82 772
octobre 2024	2 620	3 262	6 679	3 983	6 013	20 269	3 924	1 466	794	223	1 441	3 745	3 173	4 680	5 518	11 885	2 906	106	82 687
novembre 2024	2 618	3 254	6 677	3 980	6 000	20 249	3 918	1 465	793	220	1 435	3 749	3 161	4 690	5 507	11 855	2 890	107	82 568
décembre 2024	2 609	3 252	6 642	3 974	6 006	20 254	3 919	1 451	799	226	1 439	3 751	3 146	4 682	5 494	11 853	2 883	107	82 487

1. Région selon les BSQ de proximité.

2. Le programme de revenu de base, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, offre une prestation bonifiée pour les adultes prestataires ayant une contrainte sévère en emploi et ayant cumulé au moins 66 mois de présence au programme de solidarité sociale au cours des 72 derniers mois.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**S2RP05**

**Titre :**

Nombre d'avis de réclamation émis.

**Exposé et statistiques :**

Le nombre d'avis de réclamation émis au regard de l'ensemble des créances du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année 2024-2025 (au 31 décembre 2024) est de 83 671 réclamations.

SOURCE : Direction générale de la conformité et des enquêtes  
COLLABORATION : Direction du Centre du recouvrement  
VALIDATION : S. o.  
DATE : 13 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**S2RP06**

**Titre :**

Montant annuel récupéré à la suite d'un avis de réclamation.

**Exposé et statistiques :**

Le montant récupéré à la suite d'un avis de réclamation au regard de l'ensemble des créances du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'année 2024-2025 (au 31 janvier 2025) est de 137,4 millions de dollars.

SOURCE : SSG-DGRRQS  
COLLABORATION : s. o.  
VALIDATION : s. o.  
DATE : 18 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP07

**Titre :**

Coût administratif moyen du traitement d'un dossier d'aide de dernier recours.

**Exposé et statistiques :**

Coût par demande des services de Solidarité sociale

Service	Coût par	2023-2024 (31 mars)
Gestion des dossiers actifs	Dossier actif	455 \$
Attribution initiale	Demande d'aide financière	389 \$

SOURCE : DGRFC-DEBF-SCRFI  
COLLABORATION : s. o.  
VALIDATION : s. o.  
DATE : 10 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP08

**Titre :**

Nombre et pourcentage des décisions contestées renversées à la suite d'une révision administrative, ventilé par catégorie.

**Exposé et statistiques :**

- En 2024-2025, 14,9 % des motifs contestés en révision ont été accueillis par la révision.

	MOTIFS <sup>1</sup> CONTESTÉS EN RÉVISION EN 2024-2025 <sup>2</sup>		
Catégorie	Nombre de motifs contestés	Nombre de motifs accueillis <sup>3</sup>	Proportion de motifs accueillis en révision
Aide financière de dernier recours	8 533	743	8,7 %
Révision médicale	1 467	743	50,6 % <sup>4</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>10 000</b>	<b>1 486</b>	<b>14,9 %</b>

<sup>1</sup> Il peut y avoir plus d'un motif par décision de révision finalisée.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2024.

<sup>3</sup> Les motifs accueillis présentés dans le tableau sont ceux qui l'ont été en totalité.

<sup>4</sup> La condition médicale du citoyen peut évoluer entre le moment du dépôt de sa demande de révision et le moment auquel le comité de révision évalue sa situation. Ainsi, durant cet intervalle, l'état de santé d'un citoyen peut se dégrader et faire en sorte que l'étude de son dossier démontre maintenant une admissibilité sans équivoque à des contraintes sévères ou temporaires à l'emploi, alors que ce n'était pas le cas les mois précédents, où que son état de santé était meilleur ou stable.

SOURCE : SSG-DGRRQS  
COLLABORATION : S. O.  
VALIDATION : S. O.  
DATE : 20 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP09

**Titre :**

Nombre et pourcentage des décisions contestées qui ont été maintenues en révision administrative, mais renversées par le Tribunal administratif du Québec.

**Exposé et statistiques :**

En 2024-2025, 11,9 % des motifs contestés au Tribunal administratif du Québec (TAQ) ont été accueillis par celui-ci.

MOTIFS <sup>1</sup> CONTESTÉS AU TAQ EN 2023-2024 <sup>2</sup>		
Nombre de motifs contestés	Nombre de motifs accueillis <sup>3</sup>	Proportion de motifs accueillis par le TAQ
1 322	157	11,9 % <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Il peut y avoir plus d'un motif par décision contestée au TAQ.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2024.

<sup>3</sup> Les motifs accueillis présentés dans le tableau sont ceux qui l'ont été en totalité.

SOURCE : SSG-DGRRQS  
COLLABORATION : S. O.  
VALIDATION : S. O.  
DATE : 11 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP10

**Titre :**

Nombre d'appels au pouvoir discrétionnaire du ministre en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Préciser le pourcentage de ces appels qui a fait l'objet d'une décision favorable.

**Exposé et statistiques :**

**Données générales pour 2024-2025 (du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025)**

Le nombre total de demandes reçues a été de 201. De ce nombre, il y a eu :

- 144 demandes acceptées soit 71,6 %;
- 56 demandes refusées;
- 1 désistement.

SOURCE : Direction des normes, des partenariats et des projets de l'assistance sociale  
COLLABORATION : Direction des politiques d'assistance sociale  
VALIDATION : S. o.  
DATE : 7 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

2SRP12

**Titre :**

Nombre de prestataires d'aide de dernier recours (et pourcentage) ayant subi des coupures dans le cadre du Programme objectif emploi ventilé par région et par motif.

**Exposé et statistiques :**

Le nombre de participants ayant subi des coupures dans le cadre du Programme objectif emploi en 2024-2025 est de 0.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale  
COLLABORATION : Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique  
VALIDATION : S. o.  
DATE : 11 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP15

**Titre :**

Dans les investissements à l'action communautaire autonome, quels montants (en chiffres et en pourcentage) ont été investis pour des projets vs à la mission.

**Exposé et statistiques :**

L'état de situation du soutien financier gouvernemental en action communautaire est produit et diffusé chaque année; celui de l'année 2023-2024 est en cours d'élaboration. Les données 2023-2024 et les suivantes ne sont donc pas actuellement disponibles.

SOURCE : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales  
COLLABORATION : s. o.  
VALIDATION : s. o.  
DATE : 11 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP16

**Titre :**

Détailler les sommes annoncées par le Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC), en précisant les montants prévus selon les programmes des ministères et organismes gouvernementaux et selon les modes de financement (mission globale, projets et ententes de service ou spécifiques).

**Exposé et statistiques :**

- Le 14 mai 2022, le gouvernement du Québec lançait le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 : *Engagés pour nos collectivités* (PAGAC), accompagné d'un investissement de 1,1 G\$ sur cinq ans.
- Les investissements du PAGAC pour sa troisième année de mise en œuvre (2024-2025) représentent 220,5 M\$, dont 175,8 M\$ en soutien à la mission globale.

SOURCE : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire  
COLLABORATION : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales  
VALIDATION : Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire  
DATE : 20 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP17

**Titre :**

Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS ou ADS+) ?

**Exposé et statistiques :**

Aucun projet, mesure, politique ou programme n'a fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS ou ADS+).

SOURCE : Secteur de la solidarité sociale et de l'assurance parentale – Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

COLLABORATIONS : Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance -  
Direction de la recherche  
Direction des politiques d'assistance sociale

VALIDATION : S. o.

DATE : 11 mars 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP18

### **Titre :**

Liste des programmes ou initiatives du ministère qui prévoient une indexation au financement, dans les domaines de la solidarité sociale et de l'Action communautaire autonome. Préciser les grandes lignes des barèmes sur lesquels le Ministère s'appuie pour prévoir ou non une indexation.

### **Exposé et statistiques :**

- Le Ministère dispose de quatre programmes qui prévoient une indexation au financement, soit :
  - le Programme d'aide sociale;
  - le Programme de solidarité sociale;
  - le Programme de revenu de base;
  - le Programme objectif emploi.
  
- En fonction du Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, les prestations de ces programmes sont augmentées, le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, selon le facteur d'indexation établi aux premiers, deuxièmes et troisièmes alinéas de l'article 750.2 de la Loi sur les impôts ([chapitre I-3](#)).

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale

COLLABORATION : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

Bureau de la sous-ministre et secrétariat général

VALIDATION : s. o.

DATE : 13 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP19

**Titre :**

Liste des critères sur lesquels le ministère s'appuie pour octroyer du financement à la mission versus un financement par projet.

**Exposé et statistiques :**

Pour le détail des critères, les cadres normatifs des programmes administrés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/aide-financiere#c241987>

SOURCE : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales  
COLLABORATION : Bureau de la sous-ministre et secrétariat général  
VALIDATION : s. o.  
DATE : 13 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP20

**Titre :**

Total des sommes allouées afin de soutenir les organismes communautaires dans l'acquisition ou la construction de locaux ou de bâtiments à titre de propriétaire ou de copropriétaire, de même que dans la maintenance de bâtiments dont les organismes sont propriétaire ou copropriétaire, ventilé par région. Ventiler par catégories de dépenses.

**Exposé et statistiques :**

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale n'a pas de programme visant l'acquisition, la construction ou la maintenance de locaux ou de bâtiments à titre de propriétaire ou de copropriétaire.

SOURCE : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire  
COLLABORATION : Bureau de la sous-ministre et secrétariat général  
VALIDATION : s. o.  
DATE : 13 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP21

**Titre :**

Total des sommes allouées pour la prestation de services d'aide alimentaire, ventilé par région et par MRC. Ventiler par type de dépenses, incluant si c'est un financement à la mission ou autre.

**Exposé et statistiques :**

Le port d'attache des organismes communautaires en sécurité alimentaire est le ministère de la Santé et des Services sociaux et c'est donc ce Ministère qui finance les organismes œuvrant en aide alimentaire.

Voir l'annexe pour les sommes allouées pour la prestation de services d'aide alimentaire par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ventilées par région au 31 janvier 2025.

Soutenues par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les Alliances pour la solidarité sont également susceptibles d'appuyer à travers tout le Québec des projets en sécurité alimentaire. Les données pour 2024-2025 ne sont toutefois pas encore disponibles.

SOURCE : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales  
COLLABORATION : S. o.  
VALIDATION : S. o.  
DATE : 18 mars 2025



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026**  
**S2RP21 - ANNEXE**  
**Sommes allouées pour la prestation de services d'aide alimentaire**

<b>Région</b>	<b>Organisme</b>	<b>2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025</b>
03 - Capitale-Nationale	La Baratte	19 146 \$
16 - Montérégie	Les Banques alimentaires du Québec*	31 000 000 \$
<b>TOTAL Projets</b>		<b>31 019 146 \$</b>

\* Les Banques alimentaires du Québec dessert plus de 1300 organismes communautaires sur tout le territoire québécois



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

## Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP25

**Titre :**

Total des sommes allouées pour soutenir les organismes communautaires dans leurs moyens pour assurer de meilleures conditions de travail au personnel œuvrant dans le milieu communautaire, ventilé par grande catégorie d'organisme, par région et par MRC.

**Exposé et statistiques :**

Le 14 mai 2022, un nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 (PAGAC) a été lancé. Il prévoit 29 mesures, parmi lesquelles les mesures suivantes:

- « soutenir les organismes communautaires dans la gestion de leurs ressources humaines » et
- « favoriser l'accès à la formation continue pour le personnel des organismes communautaires ».

Les données disponibles sur l'aide accordée aux organismes communautaires sont traitées par région. L'aide accordée par grandes catégories d'organismes n'est pas disponible, mais le nombre d'organismes communautaires est recensé.

Soutenir les organismes communautaires dans la gestion de leurs ressources humaines  
(Mesure 1.2.2.) – Données pour 2024-2025 (au 24 janvier 2025)

Région	Nombre d'organismes	Déboursés
01 - Bas-Saint-Laurent	10	43 622 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	21	59 013 \$
03 - Capitale-Nationale	31	390 658 \$
04 - Mauricie	19	84 376 \$
05 - Estrie	26	79 863 \$
06 - Montréal	57	556 361 \$
07 - Outaouais	12	76 018 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	3	134 657 \$
09 - Côte-Nord	3	59 151 \$
10 - Nord-du-Québec	4	24 666 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12	26 470 \$
12 - Chaudière-Appalaches	11	27 171 \$
13 - Laval	7	57 167 \$
14 - Lanaudière	14	37 390 \$
15 - Laurentides	24	82 823 \$
16 - Montérégie	39	172 715 \$
17 - Centre-du-Québec	19	63 423 \$
99 - Directions centrales	5	198 396 \$
Ensemble du Québec	317 <sup>1</sup>	2 173 949 \$ <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Le total représente le nombre d'organismes distincts. Ainsi, la somme du nombre d'organismes de toutes les catégories peut être supérieure au nombre du total distinct.

<sup>2</sup> Le total des déboursés peut différer en raison des arrondis.

Favoriser l'accès à la formation continue pour le personnel des organismes communautaires  
(Mesure 1.2.3) - Données pour 2024-2025 (au 24 janvier 2025)

Région	Nombre d'organismes	Déboursés
01 - Bas-Saint-Laurent	8	16 913 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	8	17 043 \$
03 - Capitale-Nationale	13	62 461 \$
04 - Mauricie	11	30 455 \$
05 - Estrie	4	10 173 \$
06 - Montréal	25	84 281 \$
07 - Outaouais	11	19 122 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	6	21 408 \$
09 - Côte-Nord	7	22 740 \$
10 - Nord-du-Québec	5	19 179 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	20 398 \$
12 - Chaudière-Appalaches	15	23 287 \$
13 - Laval	1	10 534 \$
14 - Lanaudière	8	32 094 \$
15 - Laurentides	9	35 179 \$
16 - Montérégie	18	37 461 \$
17 - Centre-du-Québec	12	24 057 \$
Ensemble du Québec	<b>171<sup>1</sup></b>	<b>486 791 \$<sup>2</sup></b>

SOURCE : Direction des mesures et des services aux entreprises  
 COLLABORATION : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire.  
 VALIDATION : Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique  
 DATE : 24 février 2025

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP28

**Titre :**

Total des sommes allouées et nombre de demandes faites pour la prestation spéciale pour la grossesse, pour la prestation spéciale pour l'allaitement et pour le soutien à l'achat de préparations pour nourrissons, ventilé par mesure, par programme (aide sociale ou solidarité sociale) et pour 2023-2024 et 2024-2025 et 2025-2026.

**Exposé et statistiques :**

Tableau des sommes allouées pour les prestations spéciales pour grossesse et allaitement par mesures et programmes pour les années 2024-2025.

		2024-2025 (avril à décembre)
Programme	Prestations spéciales régulières	Montant
Aide sociale	Supplément de grossesse	347 050,00 \$
	Supplément d'allaitement	360 855,00 \$
Solidarité sociale	Supplément de grossesse	8 030,00 \$
	Supplément d'allaitement	6 600,00 \$
Aide financière de dernier recours	<b>Supplément de grossesse</b>	<b>355 080,00 \$</b>
	<b>Supplément d'allaitement</b>	<b>367 455,00 \$</b>

Les données sur le nombre de prestations spéciales demandées ne sont pas disponibles.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale accorde aussi aux prestataires des programmes d'assistance sociale une prestation spéciale afin de leur permettre de se procurer des préparations lactées pour nourrissons en deçà du prix coutant.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 janvier 2025, ces dépenses totalisaient 200 000 \$.

Toutefois, le Ministère ne dispose pas de données lui permettant de connaître le nombre de demandes formulées pour cette prestation spéciale et le montant par programme.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale  
COLLABORATION : Direction des politiques, des partenariats et des projets d'assistance sociale (DNPPAS)  
VALIDATION : Direction de l'intelligence d'affaire et de l'analytique (DIAA)  
Direction de l'expertise budgétaire et financière (DEBF)  
DATE : 11 février 2025



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

S2RP-29 à 36

### Titre :

29. Nombre de rencontre entre le MESS et le MSSS en vue de la mise en œuvre des programmes découlant du projet de loi 71.
30. Prévision du nombre de professionnels de la santé qui seront sollicités par la mise en œuvre du projet de loi 71 excluant les médecins.
31. Prévision détaillée des sommes qui seront nécessaires pour financer la mise en œuvre du projet de loi 71.
32. Prévision des économies générées par le MESS à la suite de la mise en œuvre du projet de loi 71.
33. Prévision des coûts pour la mise en place des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
34. Échéancier de mise en œuvre des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
35. Prévision des coûts pour la mise en place des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.
36. Échéancier de mise en œuvre des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.

### Exposé et statistiques :

#### **29. Nombre de rencontre entre le MESS et le MSSS en vue de la mise en œuvre des programmes découlant du projet de loi 71.**

Il y a eu huit rencontres entre le MESS et le MSSS en vue de la mise en œuvre des programmes découlant du projet de loi 71.

#### **30. Prévision du nombre de professionnels de la santé qui seront sollicités par la mise en œuvre du projet de loi 71 excluant les médecins.**

Question non pertinente pour l'étude des crédits considérant que cette mesure n'est pas encore en vigueur.

#### **31. Prévision détaillée des sommes qui seront nécessaires pour financer la mise en œuvre du projet de loi 71.**

L'ensemble des mesures proposées dans ce projet de loi sera financé à même les crédits réguliers du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le cadre financier du projet de loi se trouve dans le mémoire au Conseil des ministres, disponible sur Québec.ca, au lien suivant : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113\\_memoire.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113_memoire.pdf)

#### **32. Prévision des économies générées par le MESS à la suite de la mise en œuvre du projet de loi 71.**

L'ensemble des mesures proposées dans ce projet de loi sera financé à même les crédits réguliers du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Le cadre financier du projet de loi se trouve dans le mémoire au Conseil des ministres, disponible sur Québec.ca, au lien suivant : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113\\_memoire.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113_memoire.pdf)

**33. Prévion des coûts pour la mise en place des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.**

Le budget prévu pour l'accompagnement des personnes prestataires, ce qui inclut les plans d'accompagnement personnalisé, se trouve dans le mémoire au Conseil des ministres, disponible sur Québec.ca, au lien suivant : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113\\_memoire.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113_memoire.pdf)

**34. Échéancier de mise en œuvre des Plans d'action personnalisé (PAP) pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.**

La mise en œuvre de l'accompagnement des personnes prestataires doit débuter en 2026-2027, ce qui inclut les plans d'accompagnement personnalisé.

**35. Prévion des coûts pour la mise en place des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.**

Le budget prévu pour l'accompagnement des personnes prestataires, ce qui inclut les plans d'accompagnement personnalisé, se trouve dans le mémoire au Conseil des ministres, disponible sur Québec.ca, au lien suivant : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113\\_memoire.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2024-0113_memoire.pdf)

**36. Échéancier de mise en œuvre des réseaux régionaux d'accompagnement pour les personnes prestataires à la suite du projet de loi 71.**

La mise en œuvre de l'accompagnement des personnes prestataires doit débuter en 2026-2027, ce qui inclut les réseaux régionaux d'accompagnement.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale  
COLLABORATION : S.o.  
VALIDATION : S. o.  
DATE : 2025-04-04